



Fin de contrat, prime, document

Par **claire59**, le **17/05/2013 à 21:37**

Bonjour,rnrnJ'ai un contrat cdd qui termine 31 mai.rnC'est un contrat de 58.5 heures par mois. Salaire brut: 551.66euros. Salaire net: 429.68 euros.rnrnrnJ'aimerais savoir, à la fin de contrat, combien de prime peux-je avoir?? (Mon contrat est marqué : La prime de précarité une indemnité brute égale à dix pourcent des salaires brut qu'elle aura aperçu)rnrnEt j'ai jamais pris de congé. rnrnEst-ce que normalement l'entreprise doivent me payer le salaire de mai, la prime et mes congés en même temps???rnrnQuels documents l'entreprise doit me fournir à la fin de contrat? Et quand?rnrnMerci rnrnClaire

Par **pepelle2**, le **19/05/2013 à 15:57**

BonjourrnrnLa prime de précarité est égale à 10% de la totalité de vos salaires brut reçus pour la durée totale du contrat. Attention, on compte les congés. Donc fin mai, on vous paie dans le salaire de mai les congés (2.5 jours par mois que vous arrondissez au nombre entier supérieur si vous tombez sur un nombre à virgule). On calcule ensuite la prime . Celle ci est en brute, c'est équivalent à un salaire donc il y a les charges. rnTout cela doit être donné fin mai avec rn- le reçu du solde de tout comptern- l'attestation assédicrn- le certificat de travail